

Objet : mise en œuvre du déconfinement dans notre établissement du premier degré

Madame, Monsieur, chers parents,

Conscients des enjeux socio-économiques liés à cette reprise mais également de la situation sanitaire du département toujours classé en zone rouge, nous avons étudié, mairie-école, avec le plus grand sérieux les conditions d'un retour à l'école et la mise en place d'une stratégie adaptée à la réalité de nos moyens humains tant que matériels.

Afin de respecter le protocole sanitaire dans les courts délais qui sont imposés, nous proposons une reprise en deux temps, validée ce jour par l'inspecteur de l'Education Nationale.

Dans un premier temps, du 11 au 19 mai, seules deux salles sur le temps scolaire seront ouvertes afin d'accueillir deux groupes d'enfants (5 dans la classe maternelle, 7 dans la classe des CE2 CM. Ceci afin de s'assurer que les conditions de nettoyage et de désinfection des locaux sont optimales. La salle des fêtes accueillera la cantine (sous forme de panier repas froid fourni par les parents) ainsi que la garderie.

Si les conditions sont réunies, à partir du 25 mai, nous pourrons accueillir des groupes d'élèves dans les 3 classes, selon le volontariat des familles. A ce sujet, nous demandons aux familles qui souhaitaient un retour à l'école de répondre au questionnaire ci-dessous, afin d'organiser au mieux la rotation des groupes. Nous serons ainsi en mesure de vous fournir un planning pour que vous puissiez vous organiser au mieux. La rotation se ferait sur 2 jours/ 2 jours : par exemple, les CP viendraient les lundis-mardis et les CE1 les jeudis-vendredis (Ca reste un exemple). Les jours d'école à la maison continueront à être alimentés par les plans de travail.

Nous avons bien conscience des difficultés rencontrées par les parents qui doivent reprendre leur travail. Aussi, pour les salariés qui en auraient besoin, je pourrai vous fournir un certificat de scolarité spécifiant les modalités ci-dessus dans un premier temps.

En vous remerciant de votre compréhension, nous restons disponibles pour tout questionnement concernant ce protocole,

Audrey Chappellier  
Directrice de l'école L'Orée du bois

Bernard Charpillat,  
Adjoint au maire, service scolarité

Merci de répondre par email ([09502091@ac-versailles.fr](mailto:09502091@ac-versailles.fr)) sous la forme suivante :

Nom :

Prénom :

Présence à l'école à partir du 25 mai :

- oui, j'y suis favorable. J'ai compris que selon le nombre de volontaires, mon enfant ne pourra être accueilli qu'un à deux jours par semaine.
- non, je n'y suis pas favorable. Mon enfant continuera à recevoir ses plans de travail afin de continuer l'école à la maison.

Si oui, merci de préciser s'il y aura garderie (matin et/ou soir en indiquant les horaires) et cantine (sous forme de panier repas froid fourni par les parents). N'hésitez pas à nous préciser les jours d'école en fonction de votre travail, nous tâcherons de les prendre en compte dans la mesure du possible.